

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/Desormais-le-Magal-de-Touba-est-un>

# Désormais le Magal de Touba est un jour férié : Le Président de la République du Sénégal met le Grand Magal Touba jour et payée.



Date de mise en ligne : dimanche 14 décembre 2011

---

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

---

**Le chef de l'Etat a pris une décision qui fera plaisir aux Mourides. En effet, Me Wade vient de décréter en Conseil des ministres, que le jour du grand Magal de Touba sera désormais chômé et payé.**

Le Chef de l'Etat a fait part au Conseil des ministres de jeudi dernier de sa décision de décréter le Magal de Touba journée chômée et payée. Une bonne nouvelle pour la communauté mourides.

Mettant à profit le Comité régional de développement (Crd) consacré aux préparatifs de cet évènement religieux, Cheikh Bassirou Mbacké Abdou Khadre avait demandé au Gouverneur de Diourbel en octobre dernier de rappeler à Me Wade sa promesse de faire du Magal un jour férié.

'Le Magal a une dimension internationale. Il n'est pas spécifique aux mourides, mais c'est une victoire pour tout le monde. Le Magal a une ampleur telle que durant cette période, la ville de Touba devient le centre de l'économie du pays. Donc, c'est normal et juste que le Magal soit déclaré férié, chômé et payé. C'est un rappel que nous faisons au chef de l'Etat qui l'avait promis, pour qu'il dépose ce projet de loi à l'Assemblée nationale avant l'édition du Magal 2012', avait déclaré le porte-parole du Khalife général des Mourides.

Au-delà des Mourides, la décision de Wade sera également bien accueillie par toute la Huma Islamique.

L'économiste Moubarak Lô qui estimait il y a un peu plus d'un an qu'il était temps de faire de la journée du Magal un jour férié. 'Il est nécessaire de faire du Magal un jour férié. Le Magal ne peut pas mobiliser autant de monde, pendant que l'Etat continue à faire comme si de rien n'était', avait-il dit. Selon lui, il faut appliquer cette mesure dès la prochaine édition prévue en Janvier prochain. 'Il ne faut pas différer la mesure. Wade doit prendre un décret pour la matérialiser dès le prochain Magal', avait-il ajouté, en présence du porte-parole du Khalife Général des mourides, Serigne Bassirou Mbacké Abdoukhadre.

L'économiste s'exprimait au cours d'une cérémonie de restitution à mi-parcours d'une étude intitulée : 'Monographie sur l'impact socio-économique du grand Magal de Touba au Sénégal'. Commanditée par le Comité d'organisation du Magal de Touba à travers sa Commission communication et culture, l'étude vise à évaluer l'impact de cet évènement religieux sur la mobilisation de l'épargne, les transferts de fonds, la pratique religieuse et son incidence dans la société sénégalaise. 'Dans nos enquêtes sur le terrain, un commerçant nous a fait savoir que son chiffre d'affaires augmente de 30% durant la période du Magal', mentionne l'économiste.